



DEMARCHE TERRITORIALE

ACCESSIBILITE, TOURISME ET LOISIRS POUR TOUS

EN CHATAIGNERAIE LIMOUSINE



BILAN TRIENNAL

ACTIONS PRIORITAIRES 2018 - 2020

FEVRIER 2021



Préambule :

Une expérimentation d'actions en faveur d'un tourisme et des loisirs adaptés a été conduite sur la période 2011- 2014 sur deux communautés de communes du territoire de la Châtaigneraie Limousine (Pays des Feuillardiers et Pays des Monts de Châlus). Elle a permis de faire rencontrer une diversité d'acteurs (prestataires, élus, professionnels, structures du monde du handicap, partenaires institutionnels et financiers), de réaliser des investissements d'adaptation pour favoriser l'accès des publics en situation de handicap aux activités de tourisme et de loisirs, de conduire des actions de sensibilisation et de professionnalisation à l'accueil de ces publics ... dans un objectif de prise en compte du handicap dans une situation de séjour ou d'excursion touristique.

Partant de cette expérimentation, « construire un territoire accessible pour tous » a été affirmé comme un axe stratégique fort du territoire Châtaigneraie Limousine à travers notamment la fiche action 7 du programme européen Leader 2014-2020 -programme financier européen à destination d'un territoire rural doté d'une stratégie de développement local au service des projets des acteurs dudit territoire.

La démarche « Accessibilité, tourisme et loisirs pour tous » a été étendue à l'ensemble du territoire Châtaigneraie et déclinée par des programmes opérationnels pluriannuels calés sur la durée du programme.

L'accessibilité pour tous s'entend selon une approche universelle du handicap et de l'accessibilité : prise en compte de la diversité des déficiences, recherche de l'autonomie des publics, recherche de solutions de compensation et de confort d'usage pour tous (qu'elles soient matérielles, numériques ou humaines).

Un comité de pilotage composé de la diversité d'acteurs et partenaires, définit pilote et ajuste les plans d'actions qui permettent de mettre en œuvre de manière opérationnelle les 4 orientations stratégiques de la démarche d'accès au tourisme et aux loisirs pour tous sur la période de référence :

- Axe 1 : sensibiliser et professionnaliser les acteurs du territoire - élus et professionnels du tourisme - au handicap et à l'accessibilité ;
- Axe 2 : construire une offre de tourisme et de loisirs accessible à tous ;
- Axe 3 : communiquer et commercialiser : faire connaître l'offre accessible aux acteurs du territoire et auprès de réseaux spécialisés.

Un axe transversal (axe 4) propose du temps d'ingénierie dédié à l'animation de la démarche, la coordination des réseaux d'acteurs, un appui technique aux acteurs et à la conduite des actions portées directement par la Châtaigneraie Limousine. Christophe Lambert et Emmanuelle Bonnet ont été affectées à cette mission pour un temps cumulé de 0,6 ETP en 2018, puis 0,7 ETP en 2019, 0, 6 ETP de janvier à mars 2020 puis 1, 1 ETP d'avril à décembre 2020 avec l'arrivée de Claire Chassaing-Trapy.

Le résultats obtenus sur la période 2015 - 2017 avait fait ressortir le potentiel du territoire à proposer un éventail d'offres accessibles ou adaptées, la nécessité de travailler sur le référencement et de porter à connaissance cette offre accessible, de poursuivre les actions de sensibilisation auprès de tous les acteurs, malgré la difficulté d'amener les élus à changer de paradigme sur le handicap et l'accessibilité.

De ces enseignements, le COPIL a défini un second programme d'actions début 2018 pour la période 2018-2020 en fléchant ci-après des objectifs et actions prioritaires. Les actions prioritaires ont été ci-dessous surlignées en jaune et ont fait l'objet d'une description détaillée. Par le bilan ci-après , vous constaterez que quelques actions jugées prioritaires n'ont pu se réaliser en raison de motifs divers, action non mûre, report ou abandon en raison de la covid-19 ; d'autres en revanche se sont réalisées différemment (la coopération) ou sont apparues en cours de programme (action surlignée en vert).

Le contexte économique et sanitaire, les opportunités, la mobilisation des acteurs, le temps d'ingénierie dédié sont autant de paramètres qui ont influé sur le niveau de réalisation et le résultat des opérations.

Les annonces récentes d'allongement de la durée du programme Leader jusqu'en 2023 avec une enveloppe de crédits supplémentaires augure des perspectives d'accompagnement favorables aux projets d'accessibilisation qui vont crescendo sur le territoire. En revanche, le contexte politique de reconfiguration du périmètre de la Châtaigneraie en janvier 2022 (réduction de 6 communautés de communes à 4) pourraient

impacter l'animation de la démarche globale faute de moyens budgétaires suffisants pouvant conduire à un recentrage des démarches territoriales en cours de la Châtaigneraie.

A l'occasion de la présentation du bilan des actions 2020 et du bilan triennal (COPIL du 24 février 2021), il a été acté dans le contexte des évolutions annoncées et des incertitudes de poursuite de la démarche une continuité du plan d'actions sur 2021, à défaut d'une réflexion pour un nouveau programme d'actions triennal.

Un lexique ci-après permet de préciser les sigles et acronymes utilisés.

Lexique

APF : Association des paralysés de France

CC : Communautés de communes

CC VV : Communauté de communes du Val de Vienne

CDT : Comité départemental du tourisme

COPIL : Comité de pilotage

FCL ou CL : Châtaigneraie Limousine

CIA : Commission intercommunale d'accessibilité

CETD : Charte Européenne du Tourisme Durable

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

DDT : Direction Départementale des Territoires

DMA : Délégation ministérielle à l'accessibilité

DRDJSCS : Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale

ERP : Etablissement recevant du public

ETP : Equivalent temps plein

FCL : Fédération Châtaigneraie Limousine

GIHP : Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques

HVT : Haute-Vienne Tourisme

LSF : Langue des signes française

MONA : Mission d'appui aux Office de tourisme de Nouvelle Aquitaine

OT : Office de Tourisme

OT NMC : OT Pays de Nexon-Monts de Châlus

OT PSY : OT Pays de Saint-Yrieix

PAVE : Plan d'aménagement de la voirie et des espaces

PMR : Personne à mobilité réduite

Pnr PL: Parc naturel régional Périgord Limousin

RDV : Rendez-vous

SABV : Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

T&H : Tourisme et Handicap

UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air

URAPEDA : Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs

1. Sensibiliser et professionnaliser les acteurs...

1.1 Sensibiliser les élus

1.1.1 Concevoir/proposer des ateliers de sensibilisation...

1.1.2 Faire vivre les commissions intercommunales d'accessibilité



1.2 Sensibiliser l'ensemble des acteurs

1.2.1 Intervenir en milieu scolaire et accueils de loisirs

1.2.2 Analyser des actions de sensibilisation à l'échelle européenne...



1.3 Professionnaliser les acteurs ...

1.3.1 Mettre en place des programmes de formation...



1.3.2 Organiser la formation des personnels chargés de l'accueil des publics en ERP

1.3.3 Former les personnels des OT au recensement de l'offre accessible

2. Construire une offre accessible

2.1 Poursuivre le recensement et le référencement des activités accessibles

2.1.1 Accompagner les OT dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie de recensement

2.1.2 Sensibiliser et accompagner les prestataires vers les démarches qualité ...



2.1.3 Instaurer un partenariat avec des personnes-ressources pour ...référencement



2.1.4 Animer un comité de pilotage référencement



2.2 Encourager les initiatives pour des activités adaptées et accessibles pour tous

2.2.1 Développer des projets de médiation adaptée dans les lieux de visites culturels et patrimoniaux y compris dans le cadre d'un projet de coopération



2.2.2 Accompagner des acteurs culturels vers une programmation pour tous

2.2.3 Accompagner les sites sport nature, stations de tourisme et loisirs vers des propositions d'activités adaptées



2.2.4 Etudier la mutualisation ...entre prestataires

2.2.5 Créer des caches @terra aventura adaptées aux handicaps visuel et mental

2.3 Assembler des prestations

2.3.1 Travailler sur des suggestions pour des clientèles excursionnistes

2.3.2 Développer des séjours adaptés et produits spécifiques

3. Communiquer et commercialiser

3.1 S'approprier la démarche et faire connaître l'offre du territoire

3.1.1 Favoriser l'interconnaissance des acteurs et l'appropriation de leurs offres respectives



3.2 Réaliser des actions de communication ciblées

3.2.1 Se doter d'outils de communication...

3.2.2 Organiser un événementiel...

3.3 Développer la promotion des offres et des séjours

3.3.1 Développer la présence et la visibilité sur Internet



3.3.2 Organiser un eductour en direction de la presse spécialisée, des prescripteurs telles que association du handicap, structures d'hébergement

3.3.3 Participer à des salons et à des manifestations ciblées



3.4 Mieux commercialiser

3.4.1 Etudier les possibilités de commercialisation des offres individuelles et de séjours

4. Animation et fonctionnement de la démarche

4.1 Apporter un appui technique aux prestataires



4.2 Mettre en œuvre les actions collectives et coordonner les acteurs



4.3 Piloter la démarche



Bilan détaillé par actions prioritaires

AXE 1 – SENSIBILISER ET PROFESSIONNALISER LES ACTEURS du territoire à la prise en compte du handicap

Objectif 1.1 – SENSIBILISER LES ELUS

ACTION 1.1.2 – Faire vivre les commissions intercommunales d'accessibilité ★

Contexte :

Lors des réunions de sensibilisation des élus et techniciens des communes référents sur l'accessibilité, organisées en 2017, visant doublement à présenter la démarche de territoire et recueillir les réalisations, contraintes et besoins des élus en matière d'accessibilité et de prise en compte du handicap, il s'est avéré pour la majorité d'entre eux une méconnaissance de l'existence, du rôle et du fonctionnement des CIA, tout simplement parce qu'elles n'existent pas (malgré l'obligation légale). Leur mise en place pourrait cependant répondre en partie aux attentes des élus, du moins envisager le partage des informations sur l'accessibilité des ERP, la mise en œuvre des PAVE, le recensement des logements accessibles, les questions liées à la chaîne de déplacement, ou encore créer du dialogue avec les publics en situation de handicap, les structures accueillant du public, des plus jeunes aux personnes âgées ...

La DDT propose d'apporter un appui technique à l'animation d'une CIA à titre expérimental avec un objectif de diffusion auprès des autres communautés de communes

Se référer à la note méthodologique <http://www.centre.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/MenO-CAPH-A5>

Descriptif de départ :

La Communauté de communes du Val de Vienne s'est portée volontaire pour faire vivre sa commission accessibilité. Outre la composition de la commission, laissée à l'appréciation de la collectivité, son rôle est défini par la loi :

- dresser un constat de l'état de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles,
- établir un rapport annuel sur l'état de l'accessibilité sur son territoire,
- être force de proposition afin d'améliorer l'accessibilité de l'existant.

Une méthodologie a été codéfinie avec l'accompagnement de la DDT pour préciser le fonctionnement, les objectifs et les moyens disponibles ou à mobiliser (outils à créer...).

Moyens / budget :

- Temps d'animation de la DDT et CC Val de Vienne
- Mobilisation du partenariat et ingénierie Châtaigneraie (suivi de l'expérimentation)

Partenaires principaux :

- Associations du handicap
- Associations et représentants d'usagers du territoire
- Commerçants, professionnels médicaux ...
- Châtaigneraie Limousine

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de CIA activées (1 /an d'ici 2020)

Indicateurs de résultats fin 2020 :

- 1 action expérimentale et CIA activée sur le VV (action DDT)
- 1 plan d'actions rédigé pour la CC VV

Bilan sur le territoire intercommunal Val de Vienne :

- Réalisation d'une action expérimentale avec la Communauté de communes du Val de Vienne
- Composition d'une nouvelle CIA et activation
- Réalisation d'un premier état des lieux de l'accessibilité sur Val de Vienne (stagiaire Benoît Martel août 2019)
- Rédaction d'un plan d'actions VV, territoire accessible : 3 ateliers de travail



Large mobilisation des élus du Val de Vienne lors des ateliers et des associations représentantes ou concernées par le handicap sur le territoire.



Démarrage tardif de l'action.
Faible mobilisation des commerçants, autres professionnels acteurs.

- Moyens insuffisants pour déployer l'expérimentation sur d'autres communautés de communes (CC)

Perspectives 2021:

- **La mise en œuvre du plan d'actions par la CC Val de Vienne (2020-2021) sous réserve d'un emploi /temps dédié**
- **Prendre appui sur l'expérimentation VV pour sensibiliser les nouvelles équipes intercommunales par des ateliers de sensibilisation, formation des élus ;**
- **Imaginer des temps d'échanges élus-techniciens, des actions de sensibilisation des services accueils de loisirs, jeunesse et sport, réseau des médiathèques et équipements culturels, agents communaux recevant du public...**
- **Proposer un cycle de formation court pour les élus sur la mise en situation de handicap.**

ACTION 1.2.2 – Etudier et analyser des actions publiques d'accessibilité (projet de coopération)★

Contexte :

L'un des 7 principes fondamentaux du programme Leader est de conduire des actions de coopération avec d'autres territoires en France ou en Europe sur des problématiques de développement rural communes.

En 2014 (précédent programme Leader), une coopération entre la CL, le pays Cœur Entre Deux Mers et l'agglomération Loire-Forez a permis de booster la sensibilisation des acteurs à la prise en compte du handicap dans leurs prestations d'activités. Ce projet a d'ailleurs fait l'objet d'une restitution- témoignage à l'occasion du forum coopération pour les territoires néo aquitains organisé le 27/10/2017 à Brive.

Du bilan des réunions de sensibilisation des élus (en 2017), il ressort que l'accessibilité est encore trop souvent perçue par les décideurs publics comme coûteuse et ne concernant qu'une minorité de personnes. Or, des études estiment que 40 % de la population en France est concernée par une situation de handicap temporaire ou définitive. Le handicap ne peut se réduire aux personnes en fauteuil. Il concerne les plus jeunes comme les personnes vieillissantes et toutes personnes déficientes. La prise en compte du handicap doit être intégrée aux besoins de mobilités des personnes, comme aux modes de vie et de consommation des actifs et personnes âgées sur les territoires ruraux.

Comment faire prendre conscience aux décideurs locaux que l'accessibilité est une composante essentielle pour, vivre, travailler, consommer du loisir ?

L'idée de relancer un projet de coopération sur ce thème est retenue comme prioritaire. Une offre de coopération a été rédigée et diffusée espérant l'identification de partenaires.

Descriptif de départ :

Il s'agissait d'identifier de bonnes pratiques et des réalisations concrètes qui permettaient de sensibiliser à la prise en compte du handicap et conduire les décideurs publics locaux ,seuls ou en partenariat avec le tissu associatif local (dans les communes, regroupements de communes), à réaliser des opérations adaptées, à mettre en place des services spécifiques pour intégrer les publics handicapés dans la vie locale, pour faciliter leur accès aux activités de loisirs, à la culture, aux vacances...

Il a été imaginé un projet de coopération pouvant déboucher sur :

- une approche comparative de bonnes pratiques et d'actions probantes, à travers les éléments déterminants de leur réussite ;
- des réalisations transférables voire sur la co-construction de méthodologie ou d'outils.

Moyens / budget :

- Temps d'animation /Temps partenaires
- Budget prévisionnel temps de rencontres préalable coopération (2200 €) et actions de la coopération (estimation 28 540 €)

Partenaires principaux :

- Associations du handicap et partenaires
- Elus, acteurs et prestataires du territoire
- Professionnels du Offices de Tourisme
- Pnr PL

<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de territoires partenaires identifiés : 3 - Nombre et diversité des acteurs participants au projet de coopération : 28 participants sur les 3 séjours soit <ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 participants du territoire de la Châtaigneraie / 8 participants du Gévaudan-Lozère / ▪ 7 participants du Forez ▪ 8 professionnels du tourisme/ ▪ 11 personnes en situation de handicap/ 3 professionnels en milieu adapté, 3 accompagnants dont un éducateur retraité professionnels du handicap ▪ 3 professionnels auditeurs T&Handicap 	<p><u>Indicateurs de résultat d'ici fin 2021:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et diversité des actions transférées et réalisées : 3 séjours adaptés / 4 vidéos dont <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 vidéo promotionnelle de chaque séjour adapté ▪ 1 vidéo commune du projet de coopération sur la thématique du tourisme adapté
<p><u>Réalisation et résultats :</u></p> <p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'offre de coopération « l'exemplarité et la transferrabilité d'actions publiques d'accessibilité » a été rédigée et diffusée en octobre 2017 auprès de Pays et Quartiers Aquitains et sur le Réseau Rural Européen avec espoir d'identification de candidats <u>mais sans résultat.</u> - En revanche, un contact avec un ancien partenaire de coopération sur le Leader 2009-2013 a permis d'amorcer les prémices d'un nouveau projet de coopération sur le tourisme et les loisirs adaptés lors d'une rencontre organisée à Montbrison sur le territoire du Gal du Forez en présence de 5 territoires , les 13-15 novembre 2018 . A cette occasion, déplacement de 9 acteurs de la Châtaigneraie(élus, professionnels du tourisme, Handisport partenaire du handicap) <p>2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition <u>d'un scénario de coopération : construction de séjours adaptés à tester sur la pleine nature accessible</u> (janvier-septembre 2019) - Sélection du projet de coopération par le Gal Châtaigneraie Limousine en novembre. - Constitution d'un comité d'expert et d'un comité technique (2 réunions 24 septembre et 19 novembre) - Pré-identification de prestataires pour le séjour <p>2020</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre d'une sélection et diversité de professionnels et publics du monde du handicap pour identifier les besoins préalables à la construction d'un séjour test : 18 rdv, tous handicaps confondus avec questionnaires à l'appui ; recueil d'attentes en situation d'activité de loisirs et de séjour touristique ; bilan-analyse (janvier-mars) - Construction sur la Châtaigneraie d'un séjour 3 jours / 2 nuits ; 1 hébergeur, 5 activités, 2 restaurants en lien avec OT Pays de Nexon-Monts de Châlus et Pays de St-Yrieix (janv-juin) - Visites-audits préalables d'accessibilité des prestations (févr ; juin) - Signature de l'accord de partenariat entre les 3 territoires de la coopération avec budget dédié en juillet. - Constitution des délégations tests pour les 3 séjours (mai-juin) ; Réunion du comité d'experts-test le 03/09. - Réalisation des 3 séjours (9 j entre septembre-octobre) dont 2 déplacements de 5 à 7 personnes de la Châtaigneraie - Tournage de vidéos et prise de photos par un prestataire recruté Teaser Medias - Analyse et évaluation des grilles-test. Evaluation des séjours et restitution auprès des prestataires (novembre-2020-janvier 2021) 	



Réorientation du sujet de la coopération avec 3 territoires sur 3 régions.

- Implication de 2 OT autorisés à produire et à commercialiser (Pays de Nexon-Monts de Châlus ; Pays de St-Yrieix) ; association du Pnr Périgord-Limousin à la construction du séjour
- Une véritable dynamique partenariale entre les différents monde du handicap et du tourisme
- Ouverture à la différence ; regards croisés entre experts et prestataires ; expériences enrichissantes ; méthodologies croisées et échanges de pratiques entre territoires ;
- Des prestataires globalement satisfaits de cette expérience avec des solutions d'accessibilisation et de médiation adaptée en cours de réalisation



- Dimension européenne absente du projet de coopération
- Action « chronophage », qui prend beaucoup de temps (animation des acteurs/montage / coordination/gouvernance technique /gestion administrative Leader...)

Perspectives 2021:

- ☛ Finaliser les vidéos de la coopération
- ☛ Réfléchir sur les perspectives de diffusion des vidéos et de valorisation des séjours mixtes
- ☛ Clôturer l'action de coopération (copil intermédiaire en février et copil final début juillet)
- ☛ Donner suite à ce travail coopératif pour booster la production et la commercialisation d'offres adaptées à la journée et d'idées séjours avec les OT partenaires - cf. action 2.3.2
- ☛ Développer d'autres suggestions de séjours à partir d'offres référencées (y compris sur les territoires d'autres OT volontaires).

Objectif 1.3 – SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS

ACTION 1.3.1 – Mettre en place des programmes de formation - actions en réponse aux besoins spécifiques des prestataires de la culture, sport nature, loisirs plein air, tourisme (en lien avec axe 2)★

Contexte :

Le besoin de se former pour anticiper ou mieux prendre en compte les attentes du public en situation de handicap, quelle que soit la forme de déficience, est largement exprimé par la diversité des acteurs du tourisme et des loisirs du territoire. Le plan de professionnalisation des acteurs du tourisme de l'ex région Limousin avait jusqu'à ces dernières années permis de satisfaire l'éventail des professionnels sur comment mieux accueillir les clientèles en situation de handicap. Le plan de formation Nouvelle Aquitaine ne prend plus désormais en compte les besoins de formation autres que ceux des offices de tourisme. Cependant toute démarche de progrès qui vise à qualifier une offre accessible ou adaptée passe par un processus de professionnalisation du personnel ou de l'exploitant. La réussite de la démarche du territoire repose sur la qualité des prestations offertes où l'humain prend toute sa place (qualité de l'accueil, qualité du service proposé, qualité de l'encadrement, qualité de l'animation ou de la médiation...)

Descriptif de départ :

Pour répondre à la fois à la diversité et à la spécificité des besoins de formations (liés à la nature de la prestation ou du public accueilli), il fut proposé de mettre en place des programmes de formation - actions à la carte avec :

- Un tronc commun sur la connaissance des formes de handicaps, l'accueil et prise en charge de publics spécifiques (comment se comporter, quelles solutions apporter, quelles compensations possibles...) ;
- Des modules à la carte à préciser après une enquête de besoins ; ils pourraient porter sur « accueillir des publics handicapés en situation de séjour chez un hébergeur, gérer et encadrer un groupe pour une activité sport nature, une activité culturelle et loisirs créatifs, une activité équestre, recourir à la médiation sensorielle, animer une activité auprès d'enfants handicapés, construire et gérer une visite guidée adaptée sur un lieu culturel, sur un site naturel, initiation à la langue des signes ... »

La diffusion du programme devait s'appuyer autant que possible sur les partenaires et les réseaux d'acteurs comme Cheval et différence, prestataires sport nature Châtaigneraie, réseau familles ou fermes pédagogiques du Parc, réseau stations de tourisme, réseau prestataires CETD...

Moyens / budget :

- Prestations formateurs / budget étalé sur 2 ans.
17 515 €
- Mobilisation des réseaux
- Sollicitation e-mailing des acteurs ciblés

Partenaires principaux :

- Consultants formateurs du réseau national Tourisme et Handicaps
- Pnr Périgord-Limousin

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de formations mises en place : 7 sessions (sur 5 mois)
- Diversité des modules proposés : 4
- 1 prestataire retenu (Braille et Culture en partenariat avec Handisport et Nos mains parlent)

Indicateurs de résultats :

- Nombre de structures du territoire participantes : 24
- Nombre de prestataires formés : 43
- Typologie représentée : hébergeurs, accueils de loisirs, médiathèques, lieux de visite culturelle et patrimoniale, activités physiques de pleine nature, fermes pédagogique, activités sportives
- 98 h de formation

Phase préparatoire 2018-2019 :

- Un questionnaire diffusé par *enquête en ligne* auprès de 100 structures (échantillonnage)
- 21 réponses plutôt représentatives de la typologie d'acteurs
- 28 personnes prêtes à être formées sur des besoins caractérisés à partir de 17 questions.
- **Des besoins caractérisés qui ont permis de définir un programme de formations ciblées** auprès des personnes en charge de **l'accueil, de la médiation, de l'encadrement et de l'animation** :
- Rédaction d'un cahier des charges de formation avec **4 modules** à la carte dont le module général préconisé a minima.
- Consultation par marché public : 4 candidatures. 1 retenue (Braille et Culture/ Handisport63/Nos mains parlent)

Réalisation et résultats 2019-2020 :

- **43 acteurs** du territoire **formés**, soit 85 inscriptions pour **7 sessions/14 journées/98 heures de formation** ;
- **Chaque participant a suivi en moyenne presque 2 modules sur 4** ;
- **Une fréquentation moyenne de 12 participants par session** (entre 8 et 16).
- 14 personnes (1/3) ont suivi au moins 3 modules l'équivalent de 42 heures de formation.
- Une **analyse des 85 enquêtes de satisfaction** (bilan, satisfaction, nouveaux besoins)



Un vrai succès. Doublage de trois modules
Bonne mobilisation et retour de satisfaction très positif des professionnels d'horizons divers (musée, culture, animations patrimoine, accueil de loisirs, éducation à l'environnement, éducation sportive ou de pleine nature, hébergeurs, OT)

- Une bonne adaptation du formateur face à la diversité des bénéficiaires et des besoins
- Volonté des stagiaires de mettre la formation à profit de suite avec des solutions opérationnelles à créer et à financer.
- Action enrichissante ayant permis la rencontre et l'interconnaissance des acteurs et des prestations (effet réseau)



- Décalage de mise en œuvre de 6 mois
- Peu / pas de participation des acteurs des territoires Val de Vienne et Porte Océane du Limousin
- Réseau Cheval et Différence identifié au départ absent
- Une mise en situation sur site/chez les prestataires bénéficiaires insuffisante
- Action « chronophage » qui prend du temps (préparation, consultation et identification des besoins, analyse de l'enquête, cahier des charges, marché public, analyse, sélection, , appel à inscriptions, suivi des inscriptions et des modules, retours de satisfaction, analyse, bilan..)

Perspectives 2021 (2022):

- ☛ (action en continue) Un suivi et un appui individuel aux « stagiaires » prestataires : conseils d'adaptation, recherche de prestataires -fournisseurs- financements pour la réalisation de supports de médiation, de communication adaptés, matériels et équipements spécifiques, travaux (en lien avec DDT selon le projet) - renvoi à l'axe 2 / construire une offre accessible / 2.2.1 accompagner les initiatives / 2.2.2 développer des activités
- ☛ Susciter des projets collectifs de formation-action entre accueils de loisirs, acteurs du sport et des activités nature, acteurs de l'éducation à l'environnement, acteurs culturels tels que événementiels/manifestations par exemple
- ☛ Reflexion sur un nouveau plan de formation -approfondissement

AXE 2 – CONSTRUIRE UNE OFFRE ACCESSIBLE

Objectif 2.1 – POURSUIVRE LE RECENSEMENT ET LE REFERENCEMENT DES ACTIVITES ACCESSIBLES

ACTION 2.1.2 – Accompagner les prestataires vers les démarches qualité ★

Contexte :

Une trentaine de prestations touristiques sont inscrites aujourd'hui dans des démarches de qualité diverses dont : Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap, Eco-label européen, marque Parc.... Parmi elles, seulement 12 bénéficient de la marque Tourisme et Handicap en 2017, chiffre modeste avec peu ou pas de lieux de visite ou d'activités bénéficiaires.

Les labels et les marques ont l'avantage de rassurer le public par le gage de qualité qu'ils fournissent. Depuis 3 ans le Parc Périgord-Limousin et la Châtaigneraie Limousine ont souhaité unir leur compétences pour accompagner les prestataires vers une démarche de progrès qui intègre la dimension handicap accessibilité pour tous, dans les critères d'engagement CETD ou marque Parc. Lors de visites /audits organisés en binôme, une sensibilisation est faite sur la démarche «tourisme pour tous». Pour les prestataires qui le souhaitent, une visite référencement de l'offre accessible se fait dans un second temps. D'autres peuvent être dirigés vers la marque Tourisme & Handicap. En 2018, les partenaires locaux du tourisme (UNAT et Haute-Vienne tourisme) en charge de l'évaluation jusqu'alors de la marque Tourisme et Handicap ont décidé de l'abandonner (moyens insuffisants, intérêt reporté sur Qualité tourisme). Pour autant, une majorité des membres du Comité de pilotage défendent l'intérêt de poursuivre sa diffusion.

Descriptif de départ :

Avec le désengagement des partenaires locaux, la DIRECCTE en charge de la marque Tourisme et Handicap va devoir se tourner vers d'autres partenaires pour évaluer les candidatures à la marque. Pour cette action jugée prioritaire par le comité de pilotage de la démarche, il fut proposé :

- De se rapprocher de la DIRECCTE pour étudier les possibilités de partenariat de diffusion de la marque Tourisme et Handicap sur le territoire
- De poursuivre le partenariat avec le Parc à travers notamment les visites et audits en binôme des prestations candidates à la marque Parc ou à la CETD
- De poursuivre les visites de sensibilisation/préconisations auprès des prestataires intéressés par une démarche de progrès.

Moyens / budget :

- Temps humain (cf. axe 4)
- Mobilisation du partenariat
- Coût de formation évaluateur T&H : 900 € (emmanuelle Bonnet)

Partenaires principaux :

- Pnr Périgord-Limousin, structures du handicap
- DIRECCTE, OT, HVT, UNAT NA

Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'audits/visites/préconisations/référencement : 30
- Nombre d'audits pour la marque : 0 (car absence de binôme handicap sur le territoire ; pas de relai départemental pour l'instruction des candidatures)

Indicateurs de résultat (2020) :

- Nombre de prestations marquées T et H
Evolution 2017 – 2020 : 12 à 1
Nombre de demandes de renouvellement : 2 en 2020
Nombre de prestations nouvellement référencées : 13
Nombre total de projets accompagnés vers des investissements d'accessibilisation : 26 dont 11 en cours

Résultats globaux:

- Formation de 3 jours de Emmanuelle Bonnet à Paris avec ATH (devenir évaluateur pour la marque en Juillet 2018)
- Les contacts ont été pris avec la Direccte sur le devenir de la Marque T&H en HV. La marque est dans une impasse. Pas d'instructeur coordonnateur de la marque depuis fin 2017 en Haute-Vienne
- Contact pris avec le CDT Dordogne pour mettre en application la formation, par une pré visite audit marque T & H sur le terrain

Accompagnement des prestataires : 30 sur 3 ans

- 9 visites sensibilisation/ préconisations dont celles en binôme avec le Parc, en 2018
- 9 sont des projets privés d'hébergements avec efforts d'accessibilité , projets de structures légères de loisirs ;
- 17 concernent des activités culturelles et des activités de pleine nature : cf. axe 2/2.2.1 et 2.23
- 7 prestations visitées pour référencement en 2018 et 2019 (Pays de Nexon-Monts de Châlus)
- 6 prestations visitées pour référencement en 2020 en vue du séjour adapté test (Pays NMC et Pays de St-Yrieix)



Un nombre de prestataires sensibilisés en augmentation

- le référencement de l'offre accessible prend le relai de la recherche de la marque
- De nouveaux investissements publics d'accessibilité ou d'adaptation sont programmés (Station montréal St-Germain, base de loisirs de Château-Chervix, base de loisirs Hermeline)
- Actualisation du recueil numérique des offres accessibles courant 2019 et édition d'un support papier
- Observation de la progression du nombre de sites collaboratifs de référencement des offres accessibles (projet par handi cap nouvelle aquitaine)



- Disparition progressive des établissements marqués T&H (dysfonctionnement de la marque depuis 2018
- Quid du devenir de la marque en Haute-Vienne
- Pas de référencement d'offres sur le territoire départemental en dehors de l'action Châtaigneraie
- Pose demandée dans le référencement en 2019 par les OT
- Reprise en 2020 pour la coopération
- Améliorer le suivi des offres référencées – vérification des informations, suivi : organiser les relais locaux

Perspectives 2021 :

- ☛ **Poursuivre le référencement de l'offre notamment sur les territoires des OT volontaires avec implication des OT sur un temps dédié (objectif de X prestations à référencer/an).**
- ☛ **Mettre en place une petite équipe mixte experts (personnes-ressources volontaires) pour les visites référencement**
- ☛ **Créer + de lien avec les structures auditées (restitution de la fiche synthèse marge de progrès/ ce qui a été fait, ce qui est à améliorer)**
- ☛ **Mettre en place un dispositif de suivi des offres référencées (pour une actualisation régulière des informations-OT en relai)**
- ☛ **Améliorer la visibilité des offres sur les sites web et les réseaux sociaux des prestataires référencés (renvoi action 3.1).**

ACTION 2.1.3– Instaurer un partenariat avec des personnes ressources ★

Contexte :

Les associations du monde du handicap , les personnes directement concernées déplorent le manque d'information ou la garantie sérieuse de trouver un site naturel, un lieu culturel, un patrimoine ou encore un hébergement accessibles, même à proximité.

Compte-tenu d'une insuffisance de prestations marquées Tourisme&Handicap, le recensement/référencement vise à donner de la lisibilité sur une offre accessible, même partiellement, mais qui mérite d'être promue auprès des cibles potentielles (clientèles, prescripteurs), des usagers, ou d'être connue des autres prestataires du territoire.

Le travail de référencement a démarré en 2016 sur la Châtaigneraie Limousine avec l'implication de professionnels de 2 offices de tourisme volontaires (ex Feuillardiers et ex Monts de Châlus). Le référentiel élaboré par Haute-Vienne tourisme et UNAT ex-Limousin s'appuie sur les obligations règlementaires et inclut d'autres critères appréciatifs (sensibilisation du prestataire, présence, compensation...).

Un bon référencement suppose un regard croisé de professionnels du tourisme et de personnes confrontées aux handicaps.

Descriptif :

Afin d'améliorer la qualité d'analyse du référencement et dans un souci de mutualiser et partager les informations recensées, il fut proposé pour cette action jugée prioritaire de :

- Faire appel à des personnes-ressources concernées par diverses formes du handicap, aux professionnels du tourisme et d'autres acteurs
- Constituer un pool de personnes référentes pour procéder aux visites de référencement
- Conclure à une analyse partagée du niveau d'accessibilité des prestations auditées.

Moyens / budget :

- Temps humain (cf ; axe 4)
- Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- OT formés, structures du handicap, APF, URAPEDA, Voir ensemble, UNAT, Cheval et Différence, Handisport, Sport adapté....

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de structures mobilisées pour le référencement : 2 OT
- Nombre de partenaires du handicap mobilisés pour le référencement : 0
- Nombre de structures du handicap mobilisées pour la préparation ou la mise en œuvre d'actions prioritaires : 20
- Nature du partenariat : diversité des déficiences (moteur, visuel, mental, audith, psychique) + 2 Offices de tourisme, Parc et Châtaigneraie

Indicateurs de résultat (2020) :

- Un comité de 13 experts constitué dans le cadre des tests de séjours adaptés (coopération)

Réalisation et Résultats :

- Plusieurs enjeux liés au référencement des offres accessibles ont permis de mobiliser ou de questionner des personnes ressources sur la connaissance, la lisibilité et l'accès aux offres accessibles référencées : Une 1^{ère} réunion (25/5/2018) avec les partenaires du handicap : Voir ensemble, Urapeda, Handisport et 2 OT a permis d'échanger sur comment sont référencées les offres de séjours et comment les partenaires organisent individuellement ou collectivement leurs séjours (benchmarking des sites web collaboratifs, sites web du tourisme institutionnel, sites web des prestataires...)
- 1 seconde réunion des OT , HVT et Pnr (02/04/2019) a permis de se questionner sur comment améliorer la visibilité des offres référencées accessibles du territoire (par les prestataires eux-même, par les OT relais, les partenaires institutionnels, à l'échelle Châtaigneraie ?)
- La constitution et la réunion d'un comité d'experts pour l'action de coopération a permis de mobiliser nos partenaires : publics handicapés du monde associatif, personnes ressources professionnels du handicap et du tourisme 2 réunions : 24/09/2019; 03/09/2020 et 3 séjours tests(septembre et début octobre) , tous les handicaps ont été représentés.

Malheureusement, le contexte sanitaire 2020 n'a pas permis d'associer nos partenaires au référencement des offres dans la phase construction du séjour. En revanche, ils ont pu tester le séjour et apporter des regards croisés avec les acteurs du tourisme (les +, les -, pistes d'améliorations)



- Capacité à mobiliser les partenaires du handicap sur des actions spécifiques liées à l'accessibilisation d'offres , expérience vécue, identification de besoins préalables ...
- Action de référencement est en adéquation l'augmentation du nombre de sites collaboratifs de référencement de l'offre accessible : initiative du Ministère application Accessite / initiative du réseau Handi Cap Nouvelle Aquitaine avec projet de recensement des offres accessibles en NA
- CDT Dordogne, partenaire potentiel très investi sur la marque T et H



- Pas de pool de personnes ressources constituées pour les visites, jusqu'ici gérées par la FCL et l'OT ; difficultés de mobiliser les personnes handicapées (problème de mobilité) renforcées avec la crise sanitaire
- Sites collaboratifs de référencement encore moins connus des publics concernés
 - Pas de référencement d'offres sur le territoire départemental en dehors de l'action Châtaigneraie et d'un listing par Haute-Vienne tourisme des offres marquées
 - Un référencement qui manque de relais territoriaux, d'une visibilité départementale, régionale et nationale

Perspectives 2021 (cf. fiche 2.1.2)

- ☛ **Adhérer à l'association Handi Cap Nouvelle Aquitaine : faire croître nos réseaux, faire remonter nos offres référencées ; être visible à l'échelle régionale.**
- ☛ **Consolider le partenariat à travers des eductours : journées -découverte pour des publics handicapés ciblés de nos offres accessibles couplées à un temps de sensibilisation-formation des prestataires qui seront en contact/médiation avec ces publics;**
- ☛ **Tenter que chaque territoire d'OT identifie et sensibilise au moins une personne (du handicap) pour poursuivre les visites référencement**

ACTION 2.1.4– Animer un comité de pilotage technique référencement / recensement ★

Contexte :

Le travail de référencement est appelé à se poursuivre avec la collaboration et l'expertise croisée des professionnels du handicap, des personnes en situation de handicap et des professionnels du tourisme. La constitution d'un comité de pilotage référencement/ recensement sur la CL serait l'occasion d'échanger et de confronter les prestations expertisées, dresser des outils d'analyse, de suivi, de définir des objectifs d'information, de diffusion, de promotion.

Descriptif de départ :

Cette action jugée prioritaire était complémentaire de l'action 2.1.3. Elle consistait à réunir à un rythme régulier le pool de personnes ressources ou représentant les structures partenaires du handicap et du tourisme, afin de :

- Discuter et valider les prestations auditées à recenser parmi l'offre accessible (sur la base de photos et fiches de synthèse...)
- Réfléchir à des outils de suivi avec les prestataires
- Echanger sur d'autres offres référencées par les partenaires
- Actualiser la liste des offres accessibles dont les prestations marquées
- Examiner les moyens de les porter à connaissance (réseaux collaboratifs, sites Internet...)
- Valoriser les prestations auprès des réseaux prescripteurs d'excursions, de séjours...
- Identifier les activités prioritaires à recenser.

Moyens / budget :

- Temps humain (cf ;axe 4)
- Mobilisation du partenariat

Partenaires principaux :

- OT, HVT, UNAT, structures du handicap...
- Parc Périgord-Limousin

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de réunions : 4
- Nombre et qualité des participants : variable selon les réunions

Indicateurs de résultat (2020) :

- Nombre de prestations référencées (2018-2020) : 13
- Nombre de prestations valorisées dans le cadre de séjours : 8

Réalisation et Résultats : aucun comité de pilotage référencement n'a été constitué sur la durée de l'action. En revanche, les partenaires du handicap ont été mobilisés sur la durée du programme en dehors de l'action seule du référencement, sur des réunions spécifiques relatives à l'enjeu et la problématique du référencement ainsi qu'à l'occasion de la constitution d'un comité d'experts pour tester les séjours adaptés du projet de coopération

- Cf. bilan des actions 2.1.2 et 2.1.3



Diversité de la participation et du partenariat

Implication de publics handicapés dans nos actions



Perspectives :

- ☛ Cf. action 2.1.2 et 2.1.3

Objectif 2.2 – ENCOURAGER LES INITIATIVES POUR DES ACTIVITES ADAPTEES ET ACCESSIBLES POUR TOUS

ACTION 2.2.1 – Développer des projets de médiation adaptée dans les lieux de visites culturelles et patrimoniaux ★

Contexte :

L'accès des publics en situation de handicap à la culture, aux loisirs et aux vacances, même s'il constitue un droit, demeure encore limité et contraint en France. La question de la médiation dans les lieux culturels, dans les lieux de visites ou sites d'activités se pose sous différentes formes, selon l'âge du public ciblé, selon les formes de handicap. Il est parfois difficile pour les territoires engagés dans des démarches de tourisme et de loisirs adaptés de proposer aux publics concernés un panel de solutions de médiation adaptées.

Quelques réalisations sont cependant recensées sur des lieux de visites de la CL (supports en braille, caractères agrandis, scénographie audio décrite, enregistrements sonores...). Des efforts pourraient être portés sur d'autres sites patrimoniaux (supports numériques, visites virtuelles, guides formés...). Des propositions particulières pourraient émaner d'autres acteurs culturels, à titre d'exemples : spectacles mimés ou signés, livres pour enfants déficients visuels, conférences adaptées ou télétranscrites, diffusion de films sur le handicap, expositions d'œuvres réalisées par des personnes handicapées... Des expériences de ce type repérées notamment dans le Pnr des Vosges du Nord ont permis non seulement de cibler des publics spécifiques mais de sensibiliser le grand public au handicap à travers une programmation culturelle partagée par et pour tous.

Descriptif de départ :

Pour cette action jugée prioritaire, il était proposé d'encourager et d'accompagner les lieux de visites, lieux patrimoniaux, équipements culturels (médiathèques, musée, espace...) vers des solutions de visites adaptées ou des propositions culturelles pour tous afin de :

- favoriser l'accessibilité des lieux culturels et patrimoniaux aux personnes en situation de handicap,
- mélanger les publics pour sensibiliser les visiteurs aux autres formes de handicap,
- construire dans la durée une offre accessible pour une relation pérenne avec son public.

Cette action avait vocation à s'inscrire dans un projet de coopération. Il s'agissait de repérer parmi les acteurs culturels des besoins de médiation non satisfaits pour des publics handicapés et d'imaginer la conception-réalisation de solutions adaptées (supports numériques, matériel, livres adaptés, systèmes audio et sonores...).

La création de livres pour jeunes enfants/aveugles déficients visuels, inspirés de l'univers du Père Castor * fut une piste identifiée par la CL qui restait à vérifier avec les acteurs concernés du territoire et d'éventuels partenaires de la coopération.

(Idée :L'univers du père Castor véhicule des valeurs éducatives, d'ouverture sur le monde, de sensibilisation à la différence. L'exemple de livres ou d'outils de médiation pour la jeunesse pour des enfants déficients sur le thème universel du Père Castor peut intéresser d'autres acteurs culturels en France et en Europe (notamment en république Tchèque).

Les projets qu'ils soient individuels, collectifs ou émanant de la coopération pouvant être soutenus par le programme Leader.

Moyens / budget :

Temps humain (cf. axe 4)
Mobilisation du partenariat : Braille et Culture, Marie Rouanet, Urapeda, Singuliers associés, acteurs culturels dans leur diversité.
Budget action coopération : non concerné

Partenaires principaux :

Lieux de visites, médiathèques dont Père Castor, centres culturels, associations culturelles, Musée Sabourdy, Association amis du Père Castor, Centre social Nexon Monts de Châlus
Mes mains en Or, Cie Associés Singuliers...

Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'acteurs culturels rencontrés : 9
- Nombre de projets accompagnés : 8

Indicateurs de résultat (2020) :

Nombre de prestataires ayant réalisé des investissements de médiation adaptée ponctuelle ou permanentes : 5
Nombre de projets à venir en 2021-2022 : 6
Evolution 2017 – 2020 : non mesuré

Réalisation et résultats :

- 6 structures culturelles et un OT ont suivi le programme de formation en 2019 et 2020 dont le module sur la médiation sensorielle (Médiathèques du Père Castor, Médathèque Ouest Limousin, Musée de l'or du Chalard, Musée Cécile Sabourdy Vicq, Atelier musée de la terre de Puycheny, Site de Châluçet, OT Pays de St-Yrieix) **Parmi eux, 2 seulement avaient** une connaissance et une pratique de l'accueil de publics en situation de handicap avec des projets éducatifs sensoriels.
- 8 structures ont bénéficié ou bénéficie d'un accompagnement/Conseils/suivi pour l'accueil de publics spécifiques ou mixtes, pour une réflexion ou des solutions de médiation adaptée (Maison de l'Or, Musée Sabourdy, Atelier-musée de la terre, Médiathèque Père Castor, Réseau des médiathèques du Pays de Nexon-Monts de Châlus, CC Briance sud Haute-Vienne, OT Pays de St-Yrieix, Maison du patrimoine)

Résultats: Une exposition d'œuvres provenant de la fondation Jacques Chirac, présentée par le Musée Sabourdy (printemps/été 2019)

Création de livrets falc et de livrets en braille et grands caractères et couleurs contrastés ; traduction du film en LSF et sous-titrage en français par la Maison de l'Or (2020)

Accueil de publics déficients mentaux et psychiques et animation sensorielle , Atelier-musée de la terre (2020)

Action collective : Recours ponctuel à une interprète en LSF pour un public sourd/ visite guidée de la maison de l'or, Maison du Patrimoine (kaolin et porcelaine), atelier-musée de la terre, atelier madeleine le Croquembouche (2020)

A venir en 2021 -2022: Equipements de boucles magnétiques ; réalisation de maquettes d'images en relief (Musée de l'or) ;

programmation culturelle sensorielle et réalisation de livres d'images avec l'association Mes mains en or pour le réseau des médiathèques Nexon-Monts de Châlus ;

projets d'interprétation du patrimoine

parcours de découverte sensoriels (Le Chalard, Ségur ?), atelier-musée de la terre ?...



Un intérêt manifeste des acteurs culturels pour mettre en place des outils de visites sensoriels, pour des publics déficients visuels et auditifs, des livrets en méthode Falc, ...

- Développer les solutions d'accueil adaptés à différents publics
- Démarcher les structures du handicap
- Construire sur la durée un accueil et des activités pérennes
- Une demande croissante des institutions du handicap, foyers de vie, accueils à la journée pour des activités , ateliers participatifs et créatifs



- un temps d'accompagnement insuffisant pour un suivi continu des projets (de l'idée à la réalisation)
- Au sein des structures culturelles, moyens contraints (temps, budgets) qui ne facilitent pas la mise en place ou le choix de solutions adaptées
- Piste de coopération sur la médiation sensorielle sans suite (pas d'acteur intéressé identifié - projet reporté sur les séjours adaptés).

Perspectives 2021:

- Poursuite de l'appui technique aux acteurs culturels porteurs de solutions d'adaptation ou d'actions culturelles tournées vers la prise en compte de publics spécifiques (recherche de fournisseurs, prestataires, rédaction de préconisations techniques ou cahier des charges d'investissements, appui technique au montage de dossiers de demande de financements notamment dans le cadre de la fiche-action 5 ou 7 Leader avec une enveloppe financière supplémentaire au programme Leader et allongement de la durée de programmation des crédits jusqu'en 2023)**
- Valoriser le projet en cours « EfferveSens » du réseau des médiathèques du pays de Nexon-Monts de Châlus auprès des médiathèques du territoire**
- Intégrer les acteurs culturels à l'organisation d'un éducteur ou journées découverte des offres adaptées du territoire**
- Favoriser le réseau entre acteurs culturels et ceux de la pleine nature dans la continuité du projet de coopération Ma Destination nature accessible : travailler sur des publics ciblés avec une gamme d'offres organisées et adaptées , proposer des offres à la1/2 journée ou journée plusieurs fois dans l'année ; s'appuyer sur les OT pour construire ces propositions et aller chercher les « clients »**

ACTION 2.2.3 – Développer des activités adaptées sur les sites sport nature, stations de tourisme et loisirs de plein air★

Contexte :

L'accès des publics en situation de handicap à la culture, aux loisirs et aux vacances, même s'il constitue un droit, demeure encore limité et contraint en France. La pratique d'une activité sportive ou de loisir adaptée soulève des questions d'encadrement des publics (selon leur aptitude physique, état de santé, âge, degré d'autonomie, compréhension...) et de disponibilité de matériel. Il est parfois difficile pour les acteurs et territoires engagés dans des démarches de tourisme et de loisirs pour tous de proposer à des publics spécifiques un éventail d'activités qui puisse leur convenir.

Sur le territoire de la CL, plusieurs sites volontaires ont investi il y a quatre ans dans du matériel spécifique pour faciliter l'accès de certains publics en situation de handicap à la pratique d'activités physiques : vélo-poussoir, vélo et vélorails à assistance électrique, tiralo, hippocampe, quadrix ou encore sarbacane, fléchettes pendulaires, tir à l'arc adapté... Il demeure encore des marges de progrès pour rendre accessible à tous d'autres activités telles que activités nautiques : canoë, escalade et la randonnée sous toutes ses formes. Les stations de tourisme et de loisirs les plus dynamiques mériteraient d'offrir une gamme d'activités/d'animations pour tous, tenant compte des plus jeunes, des séniors comme des situations de handicap.

Descriptif de départ :

Pour cette action jugée prioritaire, il était proposé d'accompagner les gestionnaires d'activités de sites de tourisme et de loisirs à s'équiper, investir, se former, recruter pour :

- Favoriser et faciliter la pratique des activités de plein air aux personnes en situation de handicap,
 - Mélanger les publics pour sensibiliser les visiteurs aux autres formes de handicap,
 - Construire dans la durée une offre accessible dans le réseau des sites d'activités sport et loisirs de nature , (en lien avec la démarche structuration des sports et loisirs de nature, et les thèmes sport santé et bien être)
 - Identifier un réseau d'acteurs structuré sur une gamme d'activités loisirs adaptés, sport santé, bien être
- Les projets, qu'ils soient individuels ou collectifs, pouvant bénéficier du soutien financier du programme Leader.

Moyens / budget :

Temps d'animation/appui technique (cf. axe 4)
Mobilisation du partenariat : Handisport, Ligue du sport adapté, acteurs du territoire, Pnr PL, DRDJSCS
-renvoi à la démarche structuration des activités de nature.

Partenaires principaux :

Base de loisirs, stations de tourisme, clubs sportifs, centres sportifs, Voie verte, SABV, collectivités
DRDJSCS- Pnr Périgord-Limousin

Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'acteurs rencontrés : 13
- Nombre de projets accompagnés : 10

Indicateurs de résultat (2020) :

Nombre de prestataires ayant réalisé des investissements d'accessibilisation (2018-2020): 3
Nombre de projets en cours ou à venir (2021-2022) :3
Evolution 2017 – 2020. Non mesuré

Réalisation et résultats :

- ☛ 10 structures concernées par les activités sportives , de pleine nature ou d'éducation à l'environnement ont suivi le programme de formation dont le module « prise en compte des publics handicapés dans le cadre de la pratique d'activités de pleine nature » ou le module « médiation sensorielle » (Hermeline, Voie verte, 2 services jeunesse et sport Ouest Limousin et Commune de St-Yrieix, Parc, 2 Fermes pédagogiques, collectif Tilcara, Camping La Jaurie et Bel Air, Moulin Authier)
- ☛ 10 structures ont bénéficié ou bénéficie d'un accompagnement (conseils/suivi) pour la recherche ou le financement d'investissements (aménagement, équipement, matériels) accessibles ou adaptés : Hermeline, SABV canoe, espace loisirs voie verte, Camping La Jaurie, Site de loisirs de Puychaumartin, Station de tourisme de Montréal, Ferme nature du Limousin, Ferme les Sabots de Laine, Site de tourisme et de loisirs pêche Moulin Authier, sentier nature Flotte-Cluzeau-celle grandmontaine,
- ☛ 1 déplacement dans le Forez avec préparation d'un projet de coopération sur la pleine nature accessible : balade nature sensorielle (échange d'expériences pour 9 participants de la Châtaigneraie)
- ☛ 1 séjour adapté organisé sous le thème la pleine nature accessible (mise en avant de la diversité de cycles adaptés du SIVU et balade sur la voie verte avec un public mixte tous handicaps-valides)

Résultats : investissements du SIVU (ancienne maison de garde barrière de Champsac, accueil de groupes et toilettes accessibles ; confortement du parcours aventure Hermeline, travaux de qualification et d'accessibilité à la station de tourisme de Montréal ;

En cours : Accueil et accessibilité touristique Ferme nature du Limousin ; Création d'un ponton pêche, terrasse, bloc sanitaire et d'une chambre accessible par extension d'un gîte Moulin Authier

A venir (2021-2022): qualification des installations du plan d'eau de Puychaumartin



- un vif intérêt des acteurs de la pleine nature pour le programme de formation
- Réussite du projet de coopération réalisé sur la pleine nature accessible à tous, malgré le contexte sanitaire ; défi relevé pour toutes les formes de handicap
- Des efforts d'investissements d'accessibilité et d'adaptation qui peuvent s'avérer complexe sur les espaces de loisirs



- un temps d'accompagnement insuffisant pour un suivi continu des projets (de l'idée à la réalisation concrète/ bonne exécution des préconisations d'accessibilité)
- Globalement, de nombreux efforts d'investissements sont à réaliser sur les stations de tourisme et de loisirs peu accessible dans l'ensemble
- Des animateurs éducation à l'environnement pas ou peu formés à la médiation sensorielle

Perspectives 2021: (en lien avec la démarche de structuration des activités de pleine nature)

- ☛ **Poursuite de l'appui technique aux acteurs de la pleine nature, intéressés par des solutions d'accessibilité et d'adaptation pour mieux prendre en compte la situation de handicap dans la pratique d'activités (recherche de fournisseurs, prestataires, rédaction de préconisations techniques ou cahier des charges d'investissements, appui technique au montage de dossiers de demande de financements notamment dans le cadre de la fiche-action 6 ou 7 Leader avec une enveloppe financière supplémentaire au programme Leader et allongement de la durée de programmation des crédits jusqu'en 2023)**
- ☛ **Intégrer les acteurs de la pleine nature à l'organisation d'un éducteur ou journées découverte des offres adaptées du territoire**
- ☛ **Favoriser le réseau entre acteurs culturels et ceux de la pleine nature dans la continuité du projet de coopération Ma Destination nature accessible : travailler sur des publics ciblés avec une gamme d'offres organisées et adaptées , proposer des offres à la 1/2 journée/ journée plusieurs fois dans l'année ; s'appuyer sur les OT pour construire ces propositions et aller chercher les « clients »**

AXE 3 – COMMUNIQUER ET COMMERCIALISER

Objectif 3.1 – S'APPROPRIER LA DEMARCHE ET FAIRE CONNAITRE L'OFFRE DU TERRITOIRE

ACTION 3.1.1 Favoriser l'interconnaissance des acteurs et l'appropriation de leurs offres respectives★

Contexte :

L'organisation de deux eductours (Parc du Morvan, Pays Rofefortais) les années passées a démontré l'intérêt pour les acteurs du territoire de vivre des expériences ailleurs, d'échanger avec d'autres sur des problématiques communes, de comprendre les exemples qui marchent ou pas, de ramener des solutions chez soi. Ce fut l'occasion de consolider le réseau des acteurs tourisme et loisirs pour tous de la CL ainsi que le Comité de pilotage de la démarche. Le réseau constitué il y a 6 ans s'essouffle... Certains partenaires ayant déjà réalisé des actions d'accessibilité ont moins de projets et/ou moins à apprendre du réseau. Il est temps de le renouveler, sensibiliser de nouveaux acteurs en s'appuyant sur l'existant, leurs projets et les perspectives attendues.

Descriptif de départ :

Pour cette action prioritaire, il était proposé d'organiser un eductour cette fois-ci interne au territoire, sur une durée à déterminer, dans le but de :

- rassembler acteurs du territoire et partenaires sur « l'accessibilité pour tous »,
- aller à la rencontre in situ des opérateurs du territoire ayant mené des réalisations en ce sens,
- prendre connaissance de l'offre environnante, savoir en parler, la promouvoir.

Moyens / budget :

Temps d'animation (cf. axe 4)
Mobilisation du partenariat/ temps humain

Partenaires principaux :

Indicateurs de réalisation :

Nombre d'eductour réalisé : non réalisé
Nombre de participants : 0

Indicateurs de résultat (2020) :

Nombre d'opérations valorisées : 0

Résultats : action non réalisée. Action jugée prématurée par les OT (suite à la réunion du 24/04/2019). Selon eux, nécessité de consolider les offres.

Action de nouveau envisagée en 2020 (suite à la demande des stagiaires de la formation intéressés par l'action) ; or la crise sanitaire n'a pas permis de la concrétiser.

Perspectives 2021: à relancer (en partenariat avec les OT)

ACTION 3.3.1 – Développer la présence et visibilité des offres et séjours sur Internet (sites collaboratifs, réseaux spécialisés)★

Contexte :

La préparation des séjours se fait désormais majoritairement sur internet, quelque soit le public concerné. Il semblerait même que le public en situation de handicap ait été en quelque sorte « précurseur » sur l'utilisation des nouvelles technologies en la matière.

Donner de la visibilité sur la toile aux offres qualifiées et adaptées du territoire est donc un prolongement naturel du travail de référencement (cf objectif 2.1). Celle-ci est particulièrement important pour ce public, qui a besoin d'informations qui conditionnent véritablement la possibilité de séjour. Il semblerait que des séjours (notamment dans un cadre collectif) ne se fassent pas, faute d'accès aisé et rapide à une offre qualifiée, qui peut pourtant exister réellement.

De nombreuses initiatives se développent aujourd'hui sur internet pour donner de la visibilité à des offres adaptées, quelles émanent des géants mondiaux de la réservation en ligne (Airbnb accessibilité), de plateformes collaboratives (J'accède par exemple), de collectivités (Charentes tourisme par exemple) de start-up régionales (Mobalib, Destifrance) ou d'associations en lien avec le handicap.

Dès lors, plusieurs questions se posent :

- la ou lesquelles privilégier pour donner une visibilité globale aux offres de la Châtaigneraie ?
- qui et comment faire remonter ces offres sur le ou les supports choisis ?

Descriptif de départ :

Pour cette action prioritaire, il s'agissait :

- d'identifier les meilleurs canaux de diffusion numérique (site internet, réseaux sociaux, blog...) pour les offres et séjours du territoire, au terme d'une analyse multi-critères (fiabilité, modalités de mise à jour, audience, coût...)
- de rechercher les partenariats (collectivités, prestataires, associations en lien avec le handicap...) nécessaire à l'alimentation de ces supports de diffusion,
- le cas échéant, d'acheter des espaces publicitaires et/ou de financer une campagne de promotion ciblées de ces offres.

Moyens / budget :

- Temps humain (cf. axe 4)

Partenaires principaux :

- HVT OT, Sites prestataires-Sites collaboratifs

Indicateurs de réalisation :

Nombre et diversité des réseaux identifiés : une 10 ai (évolution rapide)
 Nombre d'offres diffusées / catégories de prestations : recueil de plus d'une 50 ai d'offres (hébergements, taxis, gares, lieux culturels, activités de loisirs et nature, activités équestres, piscines, OT)

Indicateurs de résultat (2020) :

Evolution du nombre d'offres diffusées (par catégorie de prestations),
 Nombre de contacts établis: 12 lors du salon Handi Cap Nouvelle Aquitaine
 Nombre de transactions réalisées par l'intermédiaire des canaux : non mesurable

Réalisation et résultats :

- ☛ Cette action a été réalisée en partie avec une évolution différente. Le repérage des canaux de diffusion numérique (site collaboratifs de résonance nationale et au-delà) a été fait en 2019, mais depuis d'autres applications et sites émergent, le dernier du Ministère sur les ERP Accesslibre vient de sortir début 2021
- ☛ En 2019, une actualisation des offres référencées a été faite sur **un recueil numérique** pré existant, lequel a été édité en version papier. (soit une cinquantaine d'offres + taxis + informations gares). La version numérique a été diffusée auprès de tous les OT afin de relayer l'information auprès de leurs réseaux d'acteurs . Le recueil est consultable en ligne
- ☛ Toutefois, la visibilité des offres de la Châtaigneraie Limousine a été testée sur les sites web institutionnels. Le test montre que ces offres ne remontent pas.



- L'actualisation du recueil a été l'occasion de vérifier auprès de plusieurs prestataires leur intérêt de prise en compte des publics handicapés (peu ou pas de communication à cet effet).
- Des contacts ont été pris en direct auprès des structures du handicap avec diffusion du recueil des offres en 2020.
- Valorisation du guide Néret en cours (OT Nexon-Monts de Châlus)
- Diffusion sur le salon régional Handicap et Loisirs à Bordeaux en octobre 2019.
- Et Repérage des offres Châtaigneraie par le collectif Handi cap Nouvelle Aquitaine



- 1 seul OT sur 6 a mis le recueil en consultation sur son site Web
- Pas de visibilité des offres accessibles du territoire ni par les prestataires, ni par les structures du tourisme (OT, CDT...), encore moins sur les réseaux sociaux et collaboratifs

Perspectives 2021:

- ☛ **Adhérer à l'Association Handi Cap Nouvelle Aquitaine (institutionnels du handicap et du tourisme) , pôle ressource sur le tourisme et le handicap qui va parmi ses actions référencer sur un site Web les offres accessibles ;**
- ☛ **S'appuyer sur les structures du handicap rencontrées et nos partenaires pour faire remonter nos offres par leurs canaux de diffusion respectifs ;**
- ☛ **Etudier les modalités de quelques sites collaboratifs pour renseigner les offres ;**
- ☛ **Améliorer la visibilité des offres sur les sites web et réseaux sociaux des prestataires référencés, les sensibiliser à communiquer autrement sur leurs supports, mettre en avant l'accueil des publics spécifiques (1. Faire un audit des sites web/ réseaux sociaux/ comment parlent-ils du handicap : 2. les accompagner vers des outils personnalisés : photos, textes, visuels , liens et visibilité vers des réseaux collaboratifs , faire le lien vers le guide Châtaigneraie Limousine . (sujet de stage)**
- ☛ **Fiabiliser et valoriser les informations référencées : pour cela s'appuyer sur les offices de tourisme pour assurer ce suivi**

ACTION 3.3.3 – Poursuivre la participation à des salons et des évènements ciblés, en y associant plus étroitement le Pnr PL★

Contexte :

La participation à des salons et des évènements en lien avec le handicap permet de :

- Promouvoir l'offre directement auprès des personnes concernées,
- Amender / compléter l'offre du territoire en fonction des retours des usagers,
- Echanger avec d'autres territoires et/ou prestataires et affiner le positionnement du territoire en terme d'offres.

La participation à des salons « généralistes », sur le territoire ou à proximité, est également envisagée pour permettre de faire connaître l'action de la Châtaigneraie Limousine auprès du public local, en particulier les élus et les prestataires touristiques.

Descriptif :

Pour cette action prioritaire, il s'agissait de :

- Cibler les salons / évènements « handicap » les plus porteurs pour un budget raisonnable. La participation au salon Autonomic de Toulouse en 2019 est envisagée à ce stade,
- Cibler les salons / évènements « généralistes » les plus opportuns. La participation au 20 ans du Parc en 2018 est envisagée à ce stade,
- Réaliser les supports de communication nécessaires.

Moyens / budget :

Temps humain (cf. axe 4)
Coût de prestations : 3 000 € environ

Partenaires salon : Musée Sabourdy, Atelier-musée de la terre

Indicateurs de réalisation :

Nombre de participations à des salons : 1
Nombre de partenaires / prestataires investis : 2
Nombre de contact établis : 12

Indicateurs de résultat (2020) :

Nombre d'affaires conclues suite à cette participation (et si possible chiffre d'affaire correspondant) : non mesurable

Réalisation et résultats :

- ☛ Les 20 ans du Parc n'ont pas eu lieu en 2018.
- ☛ Réalisation **d'un recueil des offres accessibles et adaptées** en format numérique et en papier en 800 exemplaires (2019)
- ☛ **Participation de la Châtaigneraie (+ Atelier musée et Musée Sabourdy) au 8^e salon des loisirs et séjours de tourisme des publics en situation de handicap à Bordeaux** (salon Nouvelle Aquitaine) : 110 exposants ; public + de 1000 personnes ; 12 demandes ciblées (2019)
- ☛ **Présence au trail du Parc à Bussière-Galant avec organisation d'un espace de promotion des activités dédiées au public handicapé + parcours course aménagé pour les publics de handisport et la ligue du sport adapté. Action octobre 2020 reportée en octobre 2021.**



Le recueil a permis de tester son intérêt/ sa compréhension au près des publics concernés (les +, les -, le faire évoluer)

- ☛ Bonne visibilité sur le salon de Bordeaux (thématique des loisirs appropriée)
- ☛ Bonne visibilité du recueil selon la responsable de Handicap Nouvelle Aquitaine
- ☛ Le séjour adapté organisé en septembre avec nos partenaires de la coopération est un bon vecteur de communication de nos offres sur d'autres territoires (Forez, Gévaudan) / cf. Bilan-évaluatif du séjour



Globalement les OT ne se sont pas appropriés le recueil numérique (1 OT/6 l'a mis en consultation sur son site web)

- ☛ Pas de visibilité des offres du territoire ni chez les prestataires, ni chez les structures du tourisme (OT, CDT...), encore moins sur les réseaux sociaux

Perspectives 2021 :

- ☛ **S'appuyer sur les événementiels du territoire pour promouvoir les activités et les loisirs adaptés du territoire (en lien avec l'axe sensibilisation publics) –cf. trail de Bussière-Galant...**
- ☛ **Poursuivre notre participation au salon de Handi Cap Nouvelle Aquitaine et impliquer les OT dans la promotion de leurs offres accessibles**

AXE 4 – ANIMATION ET FONCTIONNEMENT DE LA DEMARCHE

Objectif/Action 4.1.– APPORTER UN APPUI TECHNIQUE AUX PRESTATAIRES ★

Contexte :

La mise en œuvre de la démarche nécessite des moyens d’animation et de fonctionnement dédiés considérés prioritaires qui vont porter sur trois types de missions :

- **Volet 1 : l’accompagnement et le suivi individuel des acteurs publics et privés,**
- Volet 2 : la mise en oeuvre d’actions collectives et la mise en réseau des acteurs,
- Volet 3 : l’animation générale et transversale de la démarche.

L’animation dédiée à la démarche a été ramenée à 0.6 ETP en 2018, puis augmentée à 0,7 ETP en 2019 puis renforcée à 1,1 ETP en 2020.

Descriptif :

le volet 1 de l’animation consistait à :

- Accompagner les acteurs/opérateurs publics et privés à la mise en accessibilité de leurs prestations (primo-sensibilisation / conseils en amont, rédaction de préconisations (étayées de références réglementaires et ressources documentaires), évaluation de besoins techniques, recherche de partenaires experts, recherche de financement et appui au montage de demandes d’aide,
- Sensibiliser aux démarches qualité Tourisme&handicap, marque Accueil et CETD : visites audits en binômes avec le Parc,
- Faire de la veille technique et réglementaire, synthétiser, produire, diffuser documentation et actualités,
- Référencement des prestations accessibles, suivi des prestations, rédactions des fiches référencement, suivi des prestations.

Renvoi aux fiches 2.1.2, 2.2.1 et 2.2.3

Moyens / budget :

Temps d’animation global pour l’axe 4 : 0.6 ETP (2018), 0,7 ETP(2019) et 1.1 ETP en 2020
Budget global sur 3 ans : 50 552 € (30 %)
(salaires et charges + frais de structure + frais de missions)

Partenaires principaux :

Pnr PL – Collectivités -OT – associations/ structures en lien avec le handicap -DDT-DIRECCTE-HVT-Gal Châtaigneraie Limousine -Région

Indicateurs de réalisation :

Nombre de contacts : cf actions
Nombre d’acteurs accompagnés / sensibilisés / référencés : cf . actions

Indicateurs de résultat (sur 3 ans) :

Montant des investissements réalisés ou en cours par les prestataires accompagnés : 1 438 812 €
Montant des financements Leader obtenus ou estimés : 551 048 €

Réalisation et résultats du volet 1 / bilan 2018-2020:

30 prestataires ou porteurs de projets ont reçu un appui technique dont

- ☛ 19 avec une visite suivie de préconisations ou échanges téléphoniques, diffusion documentaire, règles de l’accessibilité
- ☛ 13 prestations nouvellement référencées
- ☛ 11 projets d’investissements prenant en compte le handicap sont réalisés ou en cours de réalisation(avec un soutien financier de Leader) : 2 gîtes, 1 accueil touristique adapté à la ferme ; atelier musée (1ere tranche), 2 stations de loisirs, 1 salle associative, 1 borne numérique d’information, Maison de l’or, Moulin Authier, accueil accessible voie verte,

Objectif /Action 4.2 – METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS COLLECTIVES ET COORDONNER LES ACTEURS★

Contexte :

La mise en œuvre de la démarche nécessite des moyens d'animation et de fonctionnement dédiés considérés prioritaires qui vont porter sur trois types de missions :

- Volet 1 : l'accompagnement et le suivi individuel des acteurs publics et privés,
- **Volet 2 : la mise en œuvre d'actions collectives et la mise en réseau des acteurs,**
- Volet 3 : l'animation générale et transversale de la démarche.

L'animation dédiée à la démarche a été ramenée à 0,6 ETP en 2018, puis augmentée à 0,7 ETP en 2019 puis renforcée à 1,1 ETP en 2020.

Descriptif : Le volet 2 de l'animation consistait à :

- Assurer la continuité des actions collectives 2017 : recueil de l'offre accessible, actualisation des informations avec les prestataires référencés, diffuser des offres et séjours accessibles auprès des prescripteurs à partir du guide Néret (volet communication)
- Elaborer, mettre en œuvre les actions prioritaires du nouveau plan d'actions 2018-2020, coordonner les actions sous maîtrise d'ouvrage Châtaigneraie, animer les réseaux d'acteurs à travers notamment la formation des prestataires, la construction d'offres de séjours adaptés, des opérations de communication ciblées (éducateurs, salons),
- Instaurer et consolider des partenariats durables avec les acteurs du monde du handicap, les partenaires du tourisme,
- Faire émerger, accompagner et mettre en œuvre des d'actions concertées avec d'autres territoires, dans le cadre de la coopération.

Moyens / budget :

Temps d'animation global pour l'axe 4 : 0,6 ETP (2018)-0,7 ETP (2019) et 1,1 ETP en 2020
Budget global sur 3 ans : 67 400 € (40 %)
(salaires et charges + frais de structure + frais de missions)

Partenaires principaux :

Pnr PL – Collectivités -OT – associations en lien avec le handicap -DDT-DIRECCTE-HVT-Gal Châtaigneraie
Limousine- Région

Indicateurs de réalisation :

Nombre d'actions mise en œuvre : 10 réalisées ou partiellement réalisées sur 12 dont 1 action transverse aux 3 axes (la coopération)
Coûts des actions réalisées (hors animation) : 24 342 €
Budget estimatif de la coopération : 28 540 € (aide prévisionnelle 22 000 €)

Indicateurs de résultat (sur 3 ans) :

Nombre de partenaires / prestataires impliqués dans ces actions : cf.actions
Montant des aides Leader obtenues sur les actions : 19 473 €

Réalisation et résultats du volet 2 / bilan 2018-2020 :

- ☛ 1 CIA activée (DDT)
- ☛ 2 réunions organisées - référencement des offres et communication ;
- ☛ 1 recueil d'offres actualisé et édité ;
- ☛ 1 plan de formation réalisé au bénéfice des acteurs de l'accueil, la médiation, l'animation :
 - 4 modules, 7 sessions, 43 acteurs du territoire formés, soit 85 inscriptions/14 journées/98 heures de formation ;
 - Chaque participant a suivi en moyenne presque 2 modules sur 4 ; 1/3 sur 3 modules
 - Une fréquentation moyenne de 12 participants par session (entre 8 et 16).
 - 1 déplacement de 9 acteurs (élus, professionnels du tourisme, un partenaire du handicap) en Loire Forez
- ☛ 1 salon des loisirs adaptés
- ☛ Renforcement de l'animation dédiée (de avril 2020 à mars 2021) : 1,1 ETP
- ☛ Préparation du trail de Bussière-Galant (finalement reporté en 2021)
- ☛ Réalisation d'1 projet de coopération avec 3 territoires
 - Rencontre préparatoire à l'ébauche du projet (nov.2018)/ 5 territoires de projets porteurs de Gal Leader / 3 restant
 - Définition d'un scénario de coopération sur la construction de séjours tests sur la pleine nature accessible (janvier-septembre 2019)
 - Rencontres de 18 structures du handicap pour mieux identifier les besoins (janv-mars 2020)
 - Constitution d'un comité d'expert (2 réunions 24/09/2019 et 03/09/2020 et d'un comité technique avec OT/Pnr (plusieurs réunions préparatoires à la construction des séjours)
 - 3 séjours adaptés testés dont 1 en Châtaigneraie Limousine (avec 15 experts)
 - 1 réunion de restitution du séjour auprès des prestataires participants.
 - Environ 1 réunion technique par mois avec nos partenaires depuis janvier 2019 en visio
 - 1 comité de pilotage tenu en visio en mars 2020 (1 prochain en février 2021 et le copil de clôture en juillet 2021)

Des articles réguliers sur nos actions sur la page Facebook de la Châtaigneraie [@chataigneraielimousine](https://www.facebook.com/chataigneraielimousine) ; un sur la revue n°16 du réseau rural national (parue en décembre) qui relate la démarche tourisme pour tous <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/revue-du-reseau-rural-francais-ndeg16> , sur notre newsletter à retrouver sur les actualités de www.chataigneraielimousine.fr/fr

Deux articles parus dans la presse Le populaire concernant les séjours adaptés (septembre-octobre 2020)

Objectif /Action 4.3 – PILOTER LA DEMARCHE ★

Contexte :

La mise en œuvre de la démarche nécessite des moyens d’animation et de fonctionnement dédiés considérés prioritaires qui vont porter sur trois types de missions :

- Volet 1 : l’accompagnement et le suivi individuel des acteurs publics et privés,
- Volet 2 : la mise en œuvre d’actions collectives et la mise en réseau des acteurs,
- **Volet 3 : l’animation générale et transversale de la démarche.**

L’animation dédiée à la démarche a été ramenée à 0.6 ETP en 2018, puis augmentée à 0,7 ETP en 2019 puis renforcée à 1,1 ETP en 2020.

Descriptif : le volet 3 de l’animation consistait à :

- Préparer, animer le Comité qui pilote la démarche (composé d’élus, professionnels, associations, partenaires) ,au moins 2 /an (compte-rendus, suivi, bilan suivi des actions),
- Fédérer des acteurs, réunir des groupes projets spécifiques pour la mise en œuvre de telle ou telle action (réunions, compte-rendus, suivi , coordination...),
- Préparer et mettre en œuvre un projet de coopération inter territoriale (rassemblement, déplacements, interprétariat, suivi des actions, bilan, pérennité post coopération...).

Moyens / budget :

Temps d’animation global pour l’axe 4 :
0.6 ETP (2018), 0,7 ETP (2019) et 1,1 ETP en 2020
Budget global sur 3 ans : 50 553 € (30 %)
(salaires et charges + frais de structure + frais de missions)

Partenaires principaux :

Pnr PL – Collectivités -OT – associations en lien avec le handicap -DDT-DIRECCTE-HVT-Gal Châtaigneraie
Limousine - Région

Indicateurs de réalisation :

Nombre de réunions du COPIL : 4
Nombre de partenaires / prestataires participants :
variable : en moyenne 2 à 5 partenaires - 8 à 15 prestataires ou élus
Nombre de projet de coopération réalisé : 1

Indicateurs de résultat (sur 3 ans) :

Evolution du nombre de partenaires / prestataires impliqués : une érosion constatée sur 2018 et 2019.
Nombre d’actions issues de la coopération : 1 séjour adapté pour le territoire ; 2 vidéos ; 6 sur 8 prestataires du territoire ont apprécié l’expérience et sont prêts à poursuivre.

Réalisations et résultats du volet 3/ Bilan 2018-2020 :

- ☛ **Le comité de pilotage s'est réuni en moyenne 2 fois/ an mais n'a pu se réunir en 2020 en raison du contexte sanitaire , soit 4 réunions avec un niveau de participation correct.** Fin 2019, un bilan de cette participation a été réalisé sur plusieurs années (une certaine érosion). Il a été proposé de toiletter la composition du COPIL pour tenir compte du renouvellement des élus en 2020, l'entrée de nouveaux prestataires sensibilisés pour remplacer ceux absents ou démobilisés depuis plusieurs réunions.
- ☛ Plusieurs actions collectives ont fait l'objet de
 - réunions techniques ou plus spécifiques de travail,
 - d'un travail d'enquêtes auprès des acteurs du handicap comme des prestataires du tourisme. (
 - production de comptes rendus,
 - travaux d'analyse d'enquête de besoins ou de satisfaction ;
 - élaboration de grilles d'évaluation....
 - fiches de synthèse des visites-référencement ...

L'action transverse de coopération a fait l'objet de

- 3 déplacements dont 2 pour les séjours tests ;
 - 2 COPIL de la coopération tenus en visio-conférence en raison de la covid-19 ;
 - Environ une trentaine de réunions techniques entre territoires partenaires en visioconférence depuis janvier 2019 ;
 - Des échanges téléphoniques réguliers avec nos partenaires de la coopération et notre prestataire vidéo.
- ☛ L'année 2019 a été particulièrement marquée par la préparation de la formation et sa mise en oeuvre , l'actualisation du recueil et son édition, les actions préparatoires de la coopération.
 - ☛ L'année 2020 a été marquée par l'action de coopération, le montage des séjours tests, la constitution des délégations experts, les 3 déplacements pour tester les séjours malgré la crise sanitaire, le bilan-évaluation des séjours, le suivi de l'avancement mois/mois de la coopération avec nos territoires partenaires.

Bilan général axe 4



Une mobilisation des élus communautaires du Val de Vienne à travers la CIA et une perspective d'un plan d'actions accessibilité élargi

- + valeur de la formation : effet mobilisateur; prise de conscience ou changement de paradigme qui s'opère sur l'accessibilité ; l'éducation du public, l'ouverture à la différence au cœur des préoccupations
- Une implication des OT partenaires du projet de coopération au RDV (PNMC et PSt-Y)
- Un retour très satisfaisant des prestataires ayant participé au séjour adapté avec des projets d'amélioration
- Un retour favorable des experts ayant testé le séjour adapté
- Effet levier de l'animation conjuguée à Leader dans la réalisation d'investissements d'accessibilisation
- Des bilans prometteurs : formation , séjours adaptés, recensement/recueil des offres accessibles, perspective d'éducteurs



Une visibilité encore trop réduite de la démarche sur le territoire (auprès des élus) et à l'extérieur

- une érosion de participation notamment des élus aux comités de pilotage sur les 3 dernières années (cf. bilan au copil du 11/12/2019) mais un renouvellement annoncé
- Des relais insuffisants sur le territoire pour déployer la démarche (même si quelques perspectives en Val de Vienne)
- Des résultats inégaux selon les actions (tributaires du temps d'animation, de l'implication des acteurs, de la capacité à mobiliser les partenaires)
- un programme d'actions ambitieux avec des actions très enrichissantes, prometteuses mais plutôt chronophages (nécessité de choix ou recentrage)

Récapitulatif-Perspectives 2021

- ☛ renouvellement du COPIIL
- ☛ le maintien d'une ingénierie dédiée : Claire, Emmanuelle, Christophe (1,1 ETP jusqu'à mars puis 0,6 ETP de avril à décembre)
- ☛ Actions pressenties :
 - accompagnement individuel des porteurs de projets : conseils techniques, préconisations, recherche de matériel, prestataires, financements notamment Leader
 - actions collectives de valorisation et de communication
 - ☞ référencement de prestations avec une implication des OT et une formation interne sur le référencement
 - ☞ l'actualisation du recueil,
 - ☞ un audit des sites web et supports de communication des prestataires référencés avec propositions d'améliorations (offre de stage de 5 mois)
 - ☞ mise en place d'éductour ou journées découvertes auprès de publics / structures handicapées ciblées
 - ☞ Participation au trail de Bussière-Galant
 - ☞ Finaliser la coopération : production des vidéos promotionnelles des séjours et moyens de diffusion

